

Inscrivez-vous sur prime-energie-edf.fr avant la signature de votre devis !

Seuls les travaux engagés après inscription
sur le site sont valorisables.

TAMPON DU PROFESSIONNEL



14, Chemin de la Fonderie - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 06 12 41 26 41 - Mail : info@adi73.fr - Site : www.adi73.fr
SIRET 489 590 000 00027



CODE DU PROFESSIONNEL

PEDF9684522



EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 - France
Capital de 1 549 961 789,50 euros
552 081 317 RCS Paris
www.edf.fr

Direction Commerce

Tour EDF
20 place de la Défense
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2019 de l'électricité vendue par EDF :
87,7% nucléaire, 7,1% renouvelables (dont 5,6% hydraulique),
0,6% charbon, 3,5% gaz, 1,1% fioul.
Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Ne pas jeter sur la voie publique



PRIME ÉNERGIE D'EDF.

Bénéficiez d'une
aide financière
pour vos travaux
de rénovation
énergétique.

Une pompe à chaleur
à installer ?
Une toiture à isoler ?
Un poêle à bois à poser ?
Des fenêtres à changer ?

Profitez de la prime énergie
d'EDF pour réaliser
des économies d'énergie
chez vous.

Rendez-vous sur prime-energie-edf.fr



Réalisez votre projet travaux avec la prime énergie d'EDF !

La prime énergie d'EDF, est une **aide financière** dédiée à la rénovation énergétique de votre habitat dans le cadre du dispositif des **Certificats d'Économies d'Énergie***. Son montant est calculé selon le type de travaux réalisés, votre lieu d'habitation et les caractéristiques de votre logement.

Vous pouvez également bénéficier d'un bonus sous conditions de ressources.

Vous hésitez encore ?

Lancez la simulation de votre projet sur prime-energie-edf.fr !

Rejoignez les 100 000 clients qui ont déjà bénéficié de la prime énergie d'EDF pour leur projet de rénovation énergétique. 96% d'entre eux se disent prêts à recommander cette aide à leur entourage ou à la réutiliser** !

Les 5 étapes pour obtenir la prime énergie d'EDF

-  **1 INSCRIVEZ-VOUS SUR PRIME-ENERGIE-EDF.FR**
Impérativement avant la signature du devis de vos travaux.
-  **2 CRÉEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE**
Vérifiez l'éligibilité de votre devis et les qualifications RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) de votre professionnel avant de signer et dater votre devis de manière manuscrite !
-  **3 FAITES RÉALISER VOS TRAVAUX**
Par votre professionnel RGE.
-  **4 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER**
Le dossier complet : votre devis ou bon de commande signé et daté de façon manuscrite, la facture de vos travaux, l'Attestation sur l'Honneur et le certificat de qualification RGE de votre professionnel, ainsi que votre avis d'imposition si vous demandez le bonus.
-  **5 RECEVEZ VOTRE PRIME**
Par chèque après la validation de votre dossier **sous un délai d'un mois.**

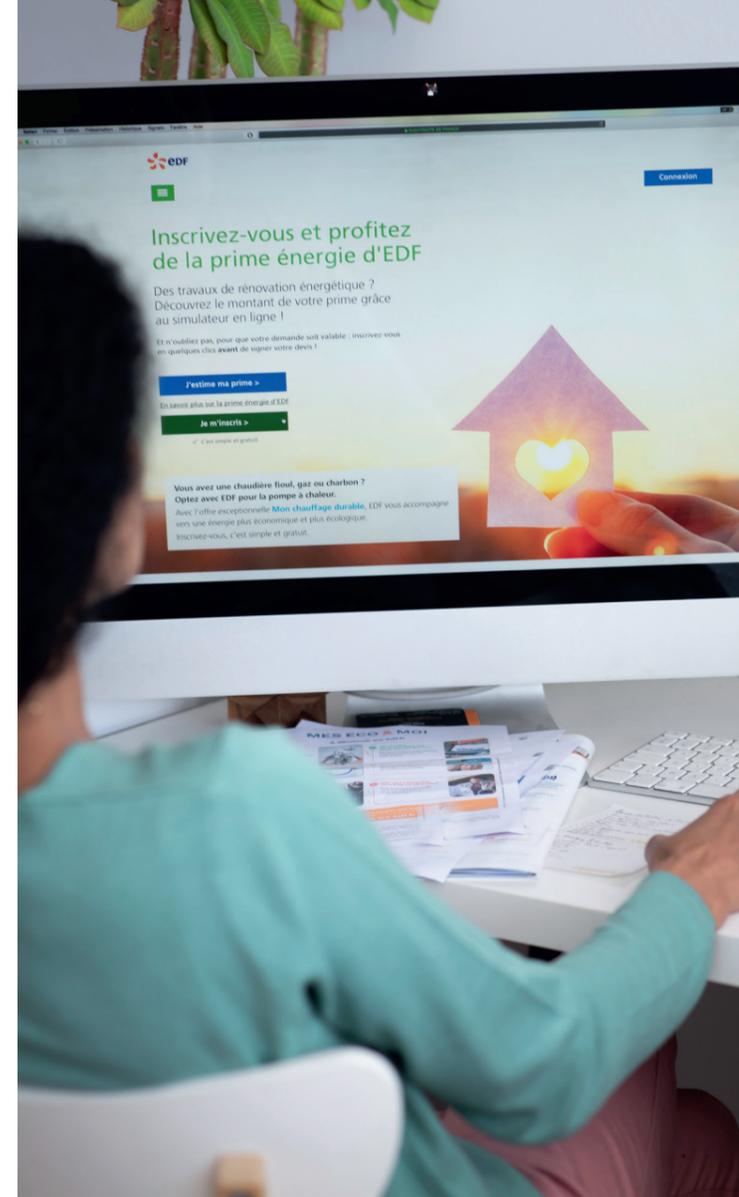
La prime énergie est soumise à des exigences réglementaires strictes. Vous pouvez ne pas l'obtenir pour une simple erreur administrative !

* Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, GPL, chaleur et froid, fioul domestique et carburants pour automobiles). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.
**Enquête FTC mars 2020

Nos conseillers, situés en France, sont à votre écoute pour vous conseiller.

01 81 69 30 73 Service gratuit * prix appel

Vous pouvez consulter la rubrique « besoin d'aide » sur le site www.prim-energie-edf.fr



Quels sont les travaux éligibles ?

Isolation :

- des combles ou de la toiture
- du plancher.

Chauffage & régulation :

- pompe à chaleur air/eau et eau/eau
- chaudière individuelle à très haute performance énergétique
- pompe à chaleur hybride
- système de régulation par programmation d'intermittence
- plancher chauffant hydraulique à basse température
- robinet thermostatique
- émetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées.

Énergies renouvelables :

- appareil indépendant de chauffage au bois
- chaudière biomasse individuelle
- chauffe-eau thermodynamique individuel à accumulation
- chauffe-eau solaire individuel
- système solaire combiné.

Menuiserie :

- fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant.



Profitez de nos offres exceptionnelles, de prêts de notre partenaire financier Domofinance et de réductions sur vos équipements !

Vous pouvez bénéficier de la prime énergie d'EDF et des offres proposées par nos partenaires.

Faites jusqu'à 450 € de réduction sur votre équipement !

Découvrez et retrouvez toutes ces offres sur prime-energie-edf.fr